



**+ CITOYENNETÉ, CITOYENNETÉ**

## Inscriptions sur les listes électorales

En 2022, les élections présidentielles et législatives se dérouleront respectivement les 10 et 24 avril et les 12 et 19 juin. Pour participer au scrutin, vous devez être inscrit sur les listes électorales.

Mis en ligne le 10 décembre 2021

Si l'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans, elle doit faire l'objet d'une démarche volontaire en dehors de cette situation (cas d'un déménagement par exemple).

- ▶ Élections présidentielles (10 et 24 avril 2022) : inscriptions jusqu'au 4 mars 2022
- ▶ Élections législatives (12 et 19 juin 2022) : inscriptions jusqu'au 6 mai 2022



Pour vous inscrire, vous pouvez vous rendre sur [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) ou au Centre administratif (renseignements par téléphone auprès du Service des élections au 01 41 70 88 27 ou 01 41 70 88 35).

Êtes-vous déjà inscrit ? Interrogez votre situation électorale en ligne : [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

*Rappel : présenter la carte d'électeur n'est pas indispensable pour voter. Vous pouvez venir, le jour du scrutin, avec une pièce d'identité en cours de validité ou, à défaut, périmée depuis moins de 5 ans.*

MAIRIE DE LIVRY-GARGAN

3 PLACE FRANÇOIS-MITERRAND - BP 56 - 93891

LIVRY-GARGAN

☎ 01 41 70 88 00 📠 01 43 30 38 43